

## Le mot de la rédaction

Le Bulletin de Santé du Végétal est publié dans le cadre du Plan National Ecophyto 2018. C'est un outil mutualisé d'information sur l'état phytosanitaire des cultures végétales de notre région, mobilisant l'ensemble des acteurs du monde agricole.

Ce premier Numéro, général, présente le contexte, les objectifs et le dispositif actuel du réseau d'épidémiologie-surveillance de Guadeloupe. Nous vous souhaitons une bonne lecture.

## Ecophyto 2018 : Un Enjeu National

Ecophyto 2018 est un Plan d'Action National qui vise à réduire de 50 % l'usage des produits phytopharmaceutiques en agriculture entre 2008 et 2018.

Il s'agit à la fois de réduire l'usage de ces produits et de limiter l'impact de ceux qui resteront indispensables pour protéger les cultures des parasites, des mauvaises herbes et des maladies.

L'axe 5 du plan Ecophyto prévoit notamment la structuration de partenariats entre les différents acteurs du monde agricole pour un **renforcement des réseaux d'épidémiologie-surveillance**, c'est-à-dire la détection systématique des organismes nuisibles aux végétaux et le suivi de leur évolution.

Ce dispositif repose sur l'application d'une « charte de l'observation biologique » et la mise en place de **protocoles harmonisés** pour le suivi de l'ensemble des organismes nuisibles pour toutes les filières agricoles.

### Dans ce numéro

Ecophyto 2018 : un enjeu national	1
Le Réseau d'Epidémiologie-surveillance de Guadeloupe : un réseau multipartenarial	2
Le Bulletin de Santé du Végétal : un outil au service de tous	4
Pour nous contacter	5

*« Réduire l'emploi des produits phytosanitaires en agriculture ».*

Les données générées par ce réseau fourniront une information fiable et en temps réel de la situation phytosanitaire du territoire. Ces dernières seront mises à disposition de l'ensemble des acteurs du monde agricole au moyen d'une base de données mutualisée et de la publication du **Bulletin de Santé du Végétal (BSV)**.

La gouvernance du dispositif est assurée par le Comité Régional d'Epidémiologie-surveillance (CRES) présidé par la Chambre d'Agriculture, co-piloté par la DAF/SPV et la FREDON Guadeloupe, et qui réunit l'ensemble des acteurs du dispositif.

L'objectif est de favoriser le développement d'une agriculture productive, moderne et durable, dans le meilleur respect de notre environnement.

Pour en savoir plus :  
<http://agriculture.gouv.fr/ECOPHYTO-2018>

---

# Le Réseau d'Epidémiologie-surveillance de Guadeloupe

Un Réseau Multi-partenarial

---

## **L**a mise en place du réseau

La première réunion du CRES s'est tenue le **26 Février 2010**, sous la présidence de la Chambre d'Agriculture et en présence de représentants du Service de la Protection des Végétaux, de la DAF, de la FREDON Guadeloupe, de l'IGUAFHOR, de l'IGUACANNE, de la SICA LPG, de l'UIPP, du CIRAD et de l'INRA.

Il a été procédé lors de cette première réunion à :

- L'adoption du schéma Régional d'Epidémiologie-surveillance définissant la contribution des acteurs du réseau.
- L'adoption de la « charte de l'observation biologique » validée par le CNE.
- L'adoption de la Base de données VGObs (outil commun APCA - FNLR) pour la mutualisation des données du réseau.
- La définition de la mission de l'animateur inter-filières comme coordinateur du réseau et administrateur de la Base de données.
- La définition des rôles des partenaires-observateurs, du Comité de rédaction du BSV et de l'administrateur de la base de données.

*« Un réseau mobilisant tous les acteurs des filières agricoles de Guadeloupe »*

## **L**es filières engagées

A ce jour, sont engagées dans le dispositif :

- La filière banane
- La filière canne-à-sucre
- La filière diversification végétale (arboriculture fruitière, cultures maraîchère et vivrière)

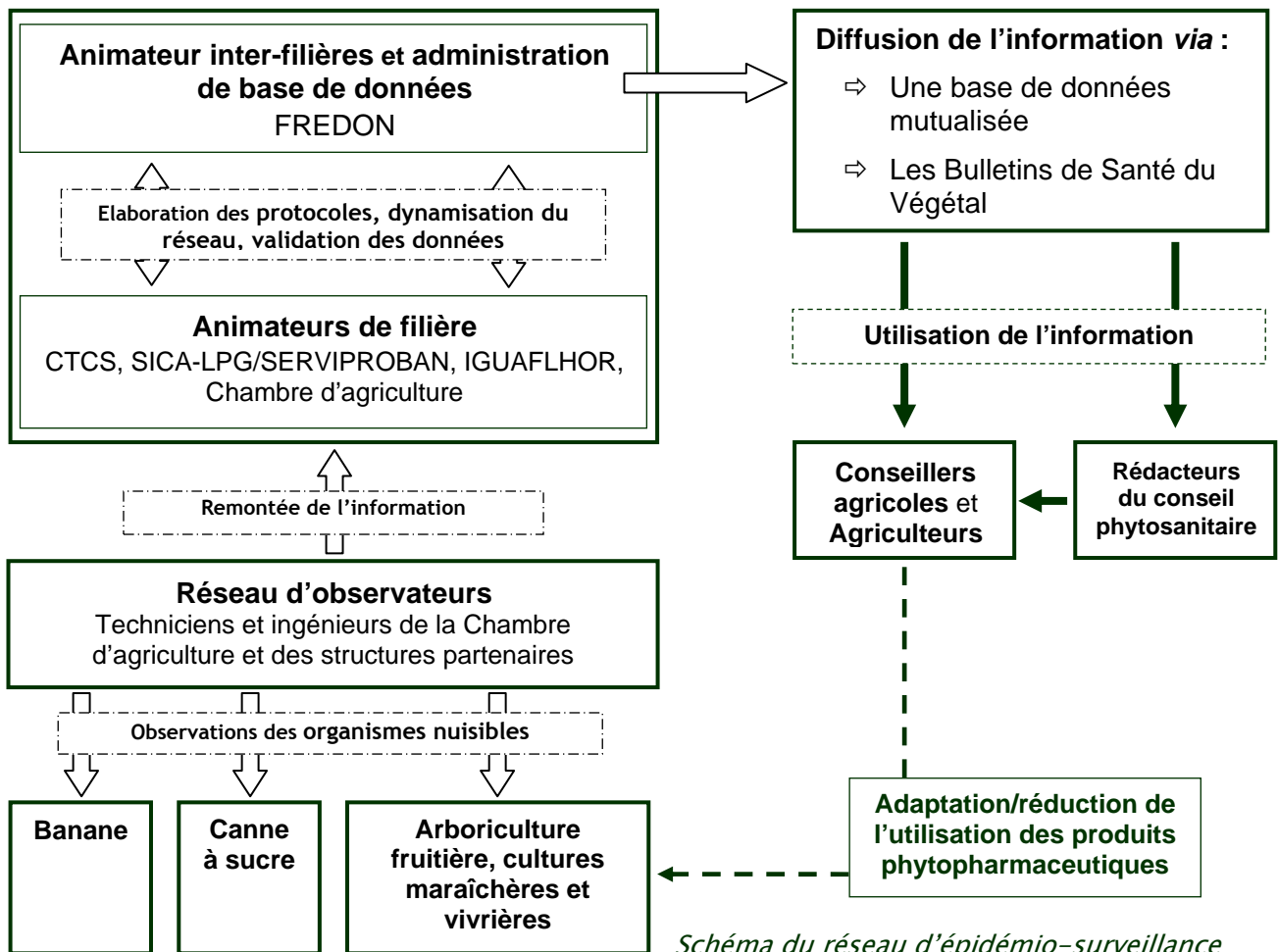
## **L'**engagement des partenaires

L'engagement des acteurs dans le dispositif régional est marqué par la signature de Conventions Tripartites entre la DAF, la Chambre d'agriculture et la structure partenaire. Ces conventions désignent la liste des organismes nuisibles pour chaque culture ainsi que les animateurs pour les filières concernées. Le dispositif régional repose sur :

- **Un réseau d'observateurs** constitué de techniciens et ingénieurs de la Chambre d'Agriculture et des structures partenaires (SICA, groupements de producteurs, syndicats agricoles,...) formés à l'observation et au diagnostic phytosanitaire.
- **Des animateurs de filière** pour le développement des protocoles, la saisie des données d'observation et la coordination du réseau de la filière.
- **Un animateur inter-filières** pour la validation des protocoles, la coordination du dispositif, et l'administration de la base des données.
- **Un Comité de rédaction** pour la validation du contenu du BSV.

## Le schéma régional d'épidémiologie-surveillance

Validé par le Comité Régional d'Epidémiologie-surveillance piloté par la Chambre d'agriculture et la DAF, il définit la contribution respective de chacun des partenaires engagés dans le réseau.



*Schéma du réseau d'épidémiologie-surveillance de Guadeloupe*

## L'animateur inter-filières

**Patrice Champoiseau** a pris ses fonctions à la FREDON Guadeloupe au titre d'animateur inter-filières depuis le 1er septembre 2010.

Ingénieur en Agro-développement international (ISTOM) et titulaire d'un doctorat en biologie (UAG), il possède une solide expérience en pathologie végétale tropicale,



diagnostic phytosanitaire, et lutte contre les organismes nuisibles, notamment en Guadeloupe.

Egalement Administrateur de la base de données et Rédacteur du BSV, il est un interlocuteur privilégié entre les membres du CRES et les partenaires du réseau.

### **L**e contenu du bulletin

Chaque bulletin peut comprendre :

- Une description de l'état phytosanitaire des cultures par filière.
- Une synthèse des observations réalisées (comptages, symptômes foliaires, état d'enherbement, résultats d'analyse).
- Une dynamique des organismes nuisibles estimée par l'animateur et/ou prédite par les modèles épidémiologiques, illustrée par des graphiques ou des cartes.
- Une évaluation du risque avec référence aux seuils de nuisibilité des bio-agresseurs.
- Des messages réglementaires.
- Des données météorologiques et agronomiques pouvant influencer la dynamique des organismes nuisibles.
- Des éléments permettant aux praticiens d'adapter l'évaluation du risque à leur situation.
- Des fiches descriptives facilitant la reconnaissance des organismes nuisibles et de leurs dégâts.
- Des informations techniques sur les méthodes de diagnostic phytosanitaire.

### **F**réquence et mode de diffusion

Pour sa première année de parution qui correspond à la mise en place générale du dispositif d'épidémiologie-surveillance (2010-2011) il est prévu un seul numéro du BSV Guadeloupe.

Cependant, afin que le BSV devienne un outil d'aide à la décision réactif et efficace, il est prévu une publication mensuelle du bulletin avec un ou plusieurs bulletins exceptionnels selon la situation phytosanitaire et la masse d'informations récoltées.

Dans un premier temps, une version électronique (format PDF téléchargeable), libre et gratuite du BSV sera diffusée *via* le site du CTCS Guadeloupe et des autres partenaires qui accepteront de le diffuser.

Le prochain Numéro (01) du BSV sera diffusé en **Décembre 2010**.

Le site du CTCS Guadeloupe :  
<http://www.ctics-gp.com/>

**Le BSV ne contient pas de  
préconisation de traitements  
phytosanitaires !**

---

## Pour Nous Contacter

---

Pour plus d'information vous pouvez contacter les partenaires du réseau :

### Chambre d'Agriculture

Pilote du projet et animation de filière  
Espace Régional Agricole de Convenance,  
97122 Baie-Mahault, BP 35

Tél. : 0590 25 17 17

### CTCS Guadeloupe

Animation de filière  
Morne l'Épingle Providence, 97182 Abymes,  
BP 225

Tél. : 0590 82 94 70

### DAF/SPV

Pilote du projet  
Jardin d'Essais, 97182 Abymes cedex, BP 180

Tél. : 0590 82 03 23

### Fredon Guadeloupe

Animation inter-filières, administration base  
de données et rédaction du BSV  
Jardin d'Essais, 97182 Abymes cedex, BP 180

Tél. : 0590 23 93 34

### IGUAFLHOR

Animation de filière  
Rond-point Destrellan, 97122 Baie-Mahault

Tél. : 0590 98 56 33

### SICA LPG / SERVIPROBAN

Animation de filière  
Desmarais, 97100 Basse-Terre, BP 364

Tél. : 0590 99 29 81

#### Liste des sigles et abréviations :

**APCA** : Assemblée Permanente des  
Chambres d'Agriculture

**BSV** : Bulletin de Santé du Végétal

**CIRAD** : Centre de coopération  
Internationale en Recherche Agronomique  
pour le Développement

**CNES** : Comité National d'Epidémio-  
surveillance

**CRES** : Comité Régional d'Epidémio-  
surveillance

**CTCS** : Centre Technique de la Canne-à-  
sucre

**DAF** : Direction de l'Agriculture et de la  
Forêt

**FNLON** : Fédération Nationale de Lutte  
contre les Organismes Nuisibles

**FREDON** : Fédération Régionale de Lutte  
contre les Organismes Nuisibles

**IGUACANNE** : Interprofession  
GUadeloupéenne de la canne-à-sucre

**IGUAFLHOR** : Interprofession  
GUadeloupéenne des Fruits, des Légumes  
et de l'HORTiculture

**INRA** : Institut National de la Recherche  
Agronomique

**LPG** : Les Producteurs de Guadeloupe

**SERVIPROBAN** : SERvice de la PROfession  
BANnanière

**SICA** : Société d'Intérêt Collectif Agricole

**SPV** : Service de la Protection des Végétaux

**UAG** : Université des Antilles et de la  
Guyane

**UIPP** : Union des Industries de la Protection  
des Plantes